

Vœu déposé par le Groupe Union de la Droite et du Centre
Conseil régional Centre-Val de Loire
Session des 17 octobre 2019

Mercosur : l'accord commercial qui enterre le plan de filière de la volaille française

L'ANVOL, interprofession volaille de chair, réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair. Cette filière représente 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages pour un chiffre d'affaire de 6,8 milliards d'euros en 2016. L'ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement. **La Région Centre-Val de Loire compte 400 élevages de volaille, soit 4 % de la production nationale et 4 500 emplois directs ou indirects dont les ¾ en territoire rural. A côté de la filière organisée, près de 20 % de l'activité régionale est assurée en circuits courts et à la ferme.**

L'ANVOL a adressé une lettre ouverte au Président de la République pour dénoncer l'accord commercial conclu entre la Commission Européenne et le Mercosur : 180 000 tonnes de volailles supplémentaires pourront progressivement être importées de ce continent vers l'Europe. Ce tonnage représente l'équivalent de 4 500 emplois directs en France dont 1 500 éleveurs.

La filière volaille est déjà écrasée par les importations. Près d'un poulet sur deux consommés en France n'est pas français. Des poulets qui ne respectent pas les mêmes exigences environnementale, sanitaire, vétérinaire ou de bien-être animal qu'en Europe.

Compte tenu des concessions déjà accordées dans les différents accords commerciaux, l'Europe va devoir absorber au total 1,2 million de tonnes de volaille en provenance des pays tiers soit plus que la production annuelle française de poulet.

Cet accord, signé à la veille du Brexit, avec un risque de rapatriement sur l'Europe à 27 de 650 000 tonnes de volailles supplémentaires initialement destinées au Royaume Uni, est inacceptable et incompréhensible. L'Europe abandonne sa souveraineté alimentaire.

Le plan filière prévoyait 1,7 milliard d'investissement sur 5 ans pour relever le défi de la reconquête du marché français. Cet accord commercial annihile tous les efforts de la filière qui se sent trahie.

Cet accord remet en cause le discours du Président de la République, à Rungis, en octobre 2017, sur la souveraineté alimentaire de la France et les exigences supérieures de la production française par rapport aux pays tiers.

En conséquence, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni le jeudi 17 octobre 2019 à Orléans, décide par l'adoption de ce vœu de soutenir la filière volaille régionale et française, et demande au Gouvernement de renoncer à la signature du traité du Mercosur, aux conséquences sociales, économiques et environnementales désastreuses. N'importons pas l'alimentation que nous ne voulons pas dans nos assiettes !